

BLOC-NOTES BLOC-NOTES BLOC-

Dernières parutions

RAPPORT « L'INDUSTRIE, LES TECHNOLOGIES ET LES SERVICES DE L'INFORMATION AU CŒUR DE L'AVENIR »

Le conseil économique, social et environnemental a rendu, le 12 mars 2009, un rapport et un projet d'avis sur « *l'industrie, les technologies et les services de l'information et de la communication au cœur de l'avenir* ».

Ces deux documents étaient présentés au nom de la section des activités productives, de la recherche et de la technologie par M. Hubert Bouchet.

Le ton général est que les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont porteuses de progrès social et économique, par le développement de l'accès à la culture, à la connaissance et à l'innovation, même si certains risques sont relevés dans le projet d'avis. Ces risques sont plus vus comme des effets de bord de la diffusion technologique, qu'on peut et qu'on doit corriger, plutôt que comme des dangers intrinsèques à celle-ci.

Enfin, le projet d'avis propose au gouvernement des mesures, proches de celles qu'on peut trouver dans le rapport sur l'économie numérique, pour améliorer la diffusion de ces technologies et leur contribution à la croissance.

Le rapport est composé d'un résumé des différentes enquêtes sur la diffusion des TIC en France, notamment celles réalisées par le Credoc et d'une présentation des risques, mais surtout des espoirs technologiques

portés par ces TIC. Je conseillerai au lecteur intéressé par le domaine de plutôt se reporter aux sources, le Credoc pour la France et Eurostat pour l'Europe¹.

Le projet d'avis est, à notre sens, bien plus intéressant, en tant que contribution au débat public. Si la dernière partie, les recommandations, prête à débat, notamment sur la faible place accordée à l'exclusion numérique, les trois autres parties sont une synthèse réussie des interrogations, mais aussi des rêves que portent ces technologies: leur dissémination universelle, leur impact sur l'activité productive et les enjeux.

Je signalerai particulièrement l'interrogation sur l'impact sur l'activité productive, et sur les métamorphoses du travail humain, où l'on voit bien les progrès (autonomie, développement du capital humain), mais aussi les nouvelles formes d'aliénation (comme les téléopérateurs), que ces technologies entraînent.

Nicolas Jullien

BIG BROTHER AWARDS : LES SURVEILLANTS SURVEILLÉS

L'équipe des « Big Brother Awards »² décerne chaque année ses prix « Orwell » aux ministres, élus locaux, hauts fonctionnaires, institutions, grands patrons qui se sont distingués par leur action pour le développement de la société de surveillance (fichage, vidéosurveil-

1. Credoc: www.credoc.fr/

Eurostat : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/euroindicators/peeis/>

2. <http://bigbrotherawards.eu.org>

lance, généralisation de la biométrie...). Cette action se décline dans dix-huit pays sur quatre continents depuis la première initiative en ce sens à Londres en 1998 prise par des fondateurs de l'association Privacy International. Elle a lieu plus ou moins régulièrement selon les pays.

En France, chaque année depuis 2000, l'équipe des BBA et un certain nombre d'associations nominent les candidats dans différentes catégories (Etat/élus, localités, entreprises, Novlang) et un jury de personnalités détermine le trio de tête et décerne le prix Orwell au cours d'une cérémonie publique.

En 2009, la ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie a obtenu le prix « Orwell Etat » pour l'ensemble de son œuvre ; Bertrand Delanoë et Christophe Carèsche de la mairie de Paris le prix « Orwell Localité » pour avoir succombé aux sirènes des entreprises de vidéosurveillance et la Mutualité française le prix « Orwell Entreprise » pour ses tentatives pour avoir accès aux données médicales détenues par la Sécurité sociale.

À l'opposé, le prix Voltaire récompense et soutient des personnes et des associations qui se sont fait connaître par leurs prises de position en faveur des libertés. En 2009, ainsi, le collectif « Non à Edvige » a fait partie des lauréats du prix Voltaire. L'intérêt de ce premier rapport est de faire un bilan plus ou moins exhaustif de dix années de politique sécuritaire et d'attirer l'attention sur des faits et des acteurs (entreprises, associations) qui n'ont pas forcément fait la une des journaux et des télévisions. Il nous donne également un aperçu des politiques sécuritaires menées dans un certain nombre de pays où des prix Orwell sont également attribués.

*Par l'équipe
des Big Brother Awards
Préface de Maurice Rajsfus
Editions La Découverte,
Zones, 2008*

UNE SOCIÉTÉ DE SURVEILLANCE ? L'ÉTAT DES DROITS DE L'HOMME EN FRANCE. EDITION 2009

Le 85^e congrès de la Ligue des droits de L'Homme, qui a lieu cette année porte sur le thème « Société de surveillance, vie privée et libertés ». On retrouvera une partie des analyses de la LDH sur l'utilisation des TIC pour le contrôle social dans l'édition 2009 de « L'état des Droits de l'Homme en France ».

Les lecteurs de *Terminal* seront particulièrement intéressés par le chapitre 2 intitulé « Surveiller les citoyens partout et toujours », par Jean-Claude Vitran qui traite des fichiers informatiques, de la vidéosurveillance et des puces RFID.

Alain Weber dans le chapitre 5 « Les outils de surveillance globale. L'ère des miradors invisibles » fait le point sur l'extension à la planète entière de ces techniques qui ont été inaugurées par des systèmes de surveillance des télécommunications comme « Échelon » puis des projets de filtrage du courrier électronique aux USA comme « Carnivore » et la collecte de données sur les passagers des avions à destination des USA ou y faisant escale.

*Ligue des Droits de l'Homme,
Éditions La Découverte, 2009*

FRANCOPHONIE ET MONDIALISATION

L'ouvrage est une collection d'articles parus pour l'essentiel dans le n° 40 de la revue *Hermès* « Francophonie et mondialisation » en 2004.

Après une définition de la francophonie, les auteurs montrent que la francophonie pourrait être une alter-

native à une mondialisation purement anglo-saxonne et uniquement basée sur le développement du marché. Le partage de valeurs culturelles, au-delà de la langue, forme une vision du monde et un lien entre des peuples que beaucoup de choses séparent (religion, systèmes politiques, état de développement...).

Toutefois la volonté politique manque pour faire de cet ensemble un véritable contrepoids, un espace où les pays les moins avancés pourraient faire entendre leurs voix en faveur d'un autre type de développement. Par sa nature, l'ouvrage n'est pas un ouvrage militant, on s'en doute, mais les textes qu'il contient peuvent servir de bases solides à une réflexion plus large et plus engagée.

*Collection les essentiels d'Hermès
CNRS Éditions, 2008*

L'ANALYSE DES RISQUES. L'EXPERT, LE DÉCIDEUR ET LE CITOYEN

Si dans cet ouvrage, le fondateur de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), place la figure du Prince au centre de l'échiquier, c'est pour analyser le trilogue indispensable entre les citoyens, les experts et le décideur que suppose la gouvernance d'une société démocratique confrontée aux risques naturels et technologiques.

L'auteur nous livre, dans la transcription d'une conférence donnée en 2001, le fruit des réflexions issues de son expérience qui, en tant que chercheur mais surtout comme ex-directeur général de l'Institut national de la Recherche agronomique et vice-président de la Commission du génie biomoléculaire depuis 1997, le situe au cœur du processus de décision concernant les organismes génétiquement modifiés et l'appropriation du

vivant. Compte tenu des difficultés rencontrées dans l'application pratique d'un principe de précaution désormais inscrit dans la législation, il nous propose un « paradigme constructiviste », une alternative au modèle « standard » d'analyse des risques pratiquée par la technocratie.

Il s'agit de passer d'une appréhension unidimensionnelle du risque utilisé depuis que Pascal a fondé le calcul des probabilités, à une approche multidimensionnelle évaluant la situation selon une « rose des vents » de l'expertise. Les dimensions de cette rose des vents permettraient selon l'auteur d'instruire plus sereinement la réponse sociétale en différenciant selon le type d'actions à entreprendre : informatives, d'une part, pour ce qui concerne l'observation/évaluation du risque et régulatrices, d'autre part, en ce qui a trait aux procédures de réduction sélectionnées en fonction du niveau estimé de sévérité.

La mise en œuvre d'une telle procédure de gestion des risques ne saurait vraisemblablement échapper à l'accusation de technocratie mais pourrait bien constituer un progrès dans la mesure où elle ouvrirait des espaces de concertation/confrontation entre les experts, les institutions régulatrices et la société civile. Il faut saluer là une tentative méritoire de la part d'un grand commis scientifique de l'État d'échapper à la triste conspiration des énarques qui continue de corseter la société française en singeant désormais les recettes les plus éculées de la communication professionnelle et du marketing participatif.

*De Bernard Chevassus-au-Louis,
coll. Sciences en questions
Éditions Quae, 2007, 92 p.*

DE LA PROTECTION DE LA NATURE AU PILOTAGE DE LA BIODIVERSITÉ

Cet ouvrage présente l'évolution des idées que les hommes se sont faite de leurs rapports avec la Nature au cours du XX^e siècle. Dans le même mouvement, il retrace l'itinéraire intellectuel d'un changement de paradigme qui nous fait passer d'une « idéologie » de la conservation d'un équilibre naturel à celle d'un « co-changement » formulé dans une perspective évolutionniste.

Quel est l'impact de ce changement de paradigme sur le pilotage de la biodiversité pour ne pas dire sa gestion ?

L'ouvrage de Patrick Blandin montre comment les écologues sont passés de la notion d'équilibre naturel reçue en héritage du « conservatisme » à celle aujourd'hui plus usitée de trajectoire. Selon l'auteur, ce changement de paradigme impose désormais aux scientifiques de prendre en compte dans leurs travaux une dimension supplémentaire, celle de l'éthique.

En effet, le développement des connaissances sur les écosystèmes complexes accroît les capacités d'interventions anthropiques au service de ce qu'il est convenu d'appeler désormais le « génie écologique ». Ainsi, les scientifiques deviennent partie prenante des débats sociaux sur la protection de l'environnement.

L'intérêt de la transcription de cette conférence et de la discussion qui la prolonge est de montrer par quels processus s'ébauche la reconnaissance de l'intérêt et de la pertinence d'une conception multifonctionnelle de l'agriculture.

*De la protection de la nature
au pilotage de la biodiversité.
Patrick Blandin,
Éditions Quae, 2009, 122 p.*

LES PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE

Cet ouvrage restitue intelligemment l'évolution de la discipline depuis la création du Prix de Sciences économiques de la Banque de Suède. On y retrouve des économistes comme Amartya Sen, Joseph Stiglitz ou James Tobin, distingués pour des travaux qui ont été abondamment commentés (sinon lus ...) au sein de l'espace public francophone.

Cependant, cette galerie comporte des portraits d'économistes moins médiatisés comme Fisher Black et Myron Scholes (évaluation des actifs financiers dérivés), ou Robert Engle et Clive Granger (causalité et rétroaction) dont les contributions sont tout aussi essentielles à une analyse raisonnée et critique des faits économiques parmi les plus récents...

Ce sera peut-être également pour d'autres lecteurs l'occasion de découvrir les nouveaux outils structurant les principaux développements de la recherche en économie (le mainstream) comme ceux de la théorie des incitations (William Vickrey) par exemple ou de l'économie expérimentale (Vernon Smith).

La lecture de l'ouvrage peut être agréablement prolongée par la consultation du blog des auteurs « Ma femme est une économiste (et moi aussi) », sur le site www.mafeco.fr.

*Jean-Édouard Colliard
et Emmeline Travers
Collection Repères, La
Découverte, 2007, 126 p.*